

1969

Lettre du Père Charles Duparquet au T. R. P. Ambroise Emonet — (27-VII-1882)

António Brásio

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/angolavol3>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Recommended Citation

Brásio, A. (Ed.). (1969). Lettre du Père Charles Duparquet au T. R. P. Ambroise Emonet. In *Angola: 1882-1889*. Pittsburgh, PA: Duquesne University Press.

This 1882 is brought to you for free and open access by the Spiritana Monumenta Historica at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Angola:1882-1889 by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

LETTRE DU PÈRE CHARLES DUPARQUET
AU T. R. P. AMBROISE EMONET

(27-VII-1882)

SOMMAIRE — *Constructions en marche. — Le voyage de l'Evêque différé. — Le Séminaire diocésain à Huíla.*

Huíla, 27 Juillet 1882.

Révérénd et bien-aimé Père.

.....

À mon arrivée à la Moucha j'ai trouvé toutes nos constructions en grande activité. Il n'y a pas moins de 40 personnes employées à ces travaux. Nous avons des maçons, des charpentiers, des briquetiers, des tuiliers, etc. Les travaux s'avancent assez rapidement. Nous venons d'achever le deuxième corps de bâtiments, ce qui va nous permettre de supprimer la maison de Huíla et de demeurer tous à la Moucha. Lundi prochain tout le reste de notre personnel, pères, frères, et enfants vont se rendre définitivement à la Moucha. On va d'abord être un peu serrés, mais ensuite on va s'élargir peu à peu.

Ma résidence à la Procure va bientôt être terminée. Elle se compose de trois pièces, une chambre à coucher, une petite salle de réception et un oratoire. Je vais y loger Monseigneur lorsqu'il va arriver ici.

Monseigneur nous avait annoncé qu'il allait venir au milieu du mois d'Août passer avec sa suite au milieu de nous

environ deux mois. Sa Grandeur était déjà en route et se trouvait à Benguela, lorsqu'est survenue la mort du Gouverneur Général d'Angola, qui a obligé Monseigneur de retourner en grande hâte à Loanda, pour prendre les rênes du Gouvernement, car c'est une règle de la colonie, qu'en cas de mort du Gouverneur l'Evêque le remplace de droit. Sa Grandeur nous a donc écrit qu'elle n'arriverait ici que dans le mois d'Octobre. Ce retard est fort heureux pour nous, car sans cela nous eussions été très embarrassés pour loger convenablement ce bon Evêque.

Maintenant il me reste, mon Révérend Père, à vous entretenir d'une affaire extrêmement importante pour la gloire de Dieu et le salut des âmes; je veux parler de la translation du Séminaire de Loanda à Huíla et de son annexion à notre Collège.

Depuis plusieurs siècles les Evêques d'Angola et Congo ont essayé, mais sans résultat sérieux, de créer un Séminaire diocésain à Saint Paul. Vous savez dans quel état il était lorsque nos premiers Pères du Congo sont arrivés à Saint Paul et comment par suite de ses résultats négatifs il a été supprimé par le Gouvernement. Depuis il a été rétabli, mais sans grand succès. Quand nous sommes passés par Loanda il comptait 6 à 7 élèves seulement, mal installés dans le palais épiscopal.

Vous savez alors que Sa Grandeur nous avait offert la direction de ce Séminaire et que la Maison-Mère m'avait répondu que c'était une œuvre qu'on aimerait accepter, mais se présentait la difficulté d'un double personnel, pour Huíla et pour Loanda. Or voilà que cette difficulté vient de disparaître. Monseigneur vient de nous écrire qu'il se propose de transférer à Huíla son Séminaire si nous voulons en accepter la direction. Monseigneur nous céderait tous les fonds alloués par le Gouvernement à ce Séminaire. Ils se composent: 1° Du traitement de quatre professeurs, à 2.200 francs chaque. 2° D'une somme annuelle de 10.000 francs pour l'en-

tretien des élèves, soit environ 19.000 donnés par le Gouvernement.

Comme il ne s'agissait pas pour nous d'une communauté nouvelle ni d'une création nouvelle, mais le personnel de Huíla suffirait parfaitement pour cette oeuvre, puisque les professeurs du Collège suffiraient pour l'enseignement commun des collégiens, des sujets de la Cimbébasie et en même temps des séminaristes diocésains, j'ai crû devoir immédiatement accepter les propositions de Mgr. Nous ferons là une oeuvre d'un résultat immense pour le diocèse d'Angola et Congo, sans qu'il nous en coûte augmentation de personnel. La Maison-mère m'ayant autorisé à fonder à Huíla séminaire et collège pour la Cimbébasie, il est bien évident qu'il n'y a aucune difficulté à ce que les élèves diocésains fréquentent les cours de ce séminaire. Ils ne peuvent se trouver dans une pire condition que les collégiens laïques que nous admettons.

Dans ces conditions je n'ai donc pas crû devoir remettre la décision de cette affaire à une époque ultérieure, après consultation de la Maison-Mère. Ce long délai aurait pu faire manquer l'affaire, car l'Evêque nous a dit lui-même qu'il avait offert son Séminaire aux Lazaristes et aux Jésuites. Si je n'eusse pas accepté, Mgr aurait pu renouveler ses instances auprès d'une autre Congrégation et nous aurions regretté la perte d'une oeuvre si grande, si utile et qui rentre si bien dans les fins de notre Institut.

D'ailleurs la Maison-Mère ayant autorisé ici la création d'un collège, et d'un séminaire, la qualité des sujets à admettre dans ces établissements est une chose qui ne dépasse pas la compétence du Supérieur religieux du dit établissement. D'ailleurs la Maison-Mère dans mainte et mainte circonstance a manifesté le désir de travailler à la formation d'un clergé colonial portugais. J'ai donc crû entrer entièrement dans les vues de la Maison-Mère en acceptant la direction de ce Séminaire.

Voici les conditions que j'ai proposées à Monseigneur:

1° Quatre professeurs seraient payés par le Gouvernement, à savoir, dès maintenant deux pour l'enseignement classique et plus tard deux pour les études théologiques.

2° Quant à l'entretien des élèves, ou le Gouvernement nous donnerait tant par chaque élève, ou nous remettrait entre les mains le total en bloc de l'allocation, somme dont nous lui rendrions compte et qui serait exclusivement affectée au Séminaire diocésain.

La translation du Séminaire diocésain est une chose que j'avais toujours prévue, elle est dans la nature des choses et se réalisera inévitablement. Il n'y a pas deux Huíla dans la Guinée Méridionale (1).

.....

Votre très humble et tout dévoué fils en N.S.

Cb. Duparquet.

AGCSSp. — Mission du Cunene.

(1) Huíla ne se trouvait pas dans la Guinée Méridionale, qui finissait à l'embouchure du Congo. Mais le P. Duparquet reviendra plusieurs fois sur cette expression impropre, pour des raisons qui ne sont point géographiques...